



Traité 'Haguiga

Michna 2 - Chapitre 3

כלים הנגמרין בטהרה--צריכין טבילה לקודש, אבל לא לתרומה. הכלי מצרף מה שבתוכו לקודש, אבל לא לתרומה. הרביעי בקודש פסול, והשלישי בתרומה. ובתרומה--אם נטמאת אחת מידיו, חברתה טהורה; ובקודש--מטביל את שתיהן, שהיד מטמא את חברתה בקודש, אבל לא בתרומה.

Des ustensiles restés purs à la fin de leur fabrication doivent [cependant] subir une immersion [avant d'être utilisés pour ce qui touche aux] sacrifices ; mais pas pour la Terouma. Le récipient contamine tout ce qu'il contient, il s'agit de sacrifices, mais pas de Terouma. Un objet affecté de quatrième degré d'impureté est impropre à l'utilisation qu'il s'il est affecté du troisième degré d'impureté. Pour la Terouma, si une main est devenue impure, l'autre reste pure ; tandis que pour le sacrifice, il faut baigner les deux mains, parce qu'une main contamine l'autre s'il s'agit de sacrifices, mais pas de Térouma.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions